

TOURCOING

Le Conseil municipal se réunit aujourd'hui vendredi à huit heures du soir, en séance extraordinaire.

Un cheval attelé à une voiture de louage s'est abattu hier rue de Tournai. Il en est résulté quelques dégâts matériels à la voiture, mais il n'y a pas eu d'accident de personne.

Louis Deltour, arrêté mercredi pour mendicité, a été mis hier en liberté. Le malheureux est infirme et presque incapable de travailler.

LILLE
Départ pour les Ecoles à feu. — Vendredi matin, le bataillon d'artillerie de forteresse, fort de 16 officiers, 320 hommes de troupes et 15 chevaux a quitté Lille, se rendant à Calais, pour les exercices de tir à longue portée.

Courses de Lille (Hippodrome du Bois de la Dédie). — Le dimanche 19 juin aura lieu la troisième réunion :

AVIS. — MM. les propriétaires sont informés qu'un bureau télégraphique est installé dans l'enceinte du passage et qu'ils sont invités à faire adresser leurs télégrammes, bureau en question.

Les cartes de propriétaires, d'entraîneurs et de service seront délivrées au siège de la Société, 30, rue Basse, le samedi 18 juin jusqu'à 4 heures du soir, le dimanche 19 juin jusqu'à dix heures du matin, plus tard au bureau de supplément, près des tribunes, à partir de 10 heures.

Prix spécial. — 1,500 fr. offerts par le gouvernement pour chevaux de 3 ans, nés et élevés dans les circonscriptions de Compiègne, de Montierménil et de Rosières, issus d'étalons de première qualité, approuvés ou autorisés, montés au trot. Entrée, 25 fr.; forfait, 10 fr. Poids : 3 ans, 60 kil.; 4 ans, 68 kil.; 5 ans, 72 kil. Le cheval ayant gagné un prix spécial aura droit à un engagement de course au trot de quelque origine qu'il soit, pour une somme de 1,200 fr. portera 3 kil. de surcharge; de 3,000 fr., 5 kil.; de 6,000 fr., 10 kil. Distance, 3,300 mètres environ. Parcours n° 12.

Engagements jusqu'au mardi 14 juin, avant six heures du soir, au siège de la Société, 30, rue Basse, à Lille.

Prix spécial. — 1,500 fr. offerts par le gouvernement pour chevaux de 3 ans, nés et élevés dans les circonscriptions de Compiègne, de Montierménil et de Rosières, issus d'étalons de première qualité, approuvés ou autorisés, montés au trot. Entrée, 25 fr.; forfait, 10 fr. Poids : 3 ans, 60 kil.; 4 ans, 68 kil.; 5 ans, 72 kil. Le cheval ayant gagné un prix spécial aura droit à un engagement de course au trot de quelque origine qu'il soit, pour une somme de 1,200 fr. portera 3 kil. de surcharge; de 3,000 fr., 5 kil.; de 6,000 fr., 10 kil. Distance, 3,300 mètres environ. Parcours n° 12.

Engagements jusqu'au mardi 14 juin, avant six heures du soir, au siège de la Société, 30, rue Basse, à Lille.

Prix spécial. — 1,500 fr. offerts par le gouvernement pour chevaux de 3 ans, nés et élevés dans les circonscriptions de Compiègne, de Montierménil et de Rosières, issus d'étalons de première qualité, approuvés ou autorisés, montés au trot. Entrée, 25 fr.; forfait, 10 fr. Poids : 3 ans, 60 kil.; 4 ans, 68 kil.; 5 ans, 72 kil. Le cheval ayant gagné un prix spécial aura droit à un engagement de course au trot de quelque origine qu'il soit, pour une somme de 1,200 fr. portera 3 kil. de surcharge; de 3,000 fr., 5 kil.; de 6,000 fr., 10 kil. Distance, 3,300 mètres environ. Parcours n° 12.

Engagements jusqu'au mardi 14 juin, avant six heures du soir, au siège de la Société, 30, rue Basse, à Lille.

Prix spécial. — 1,500 fr. offerts par le gouvernement pour chevaux de 3 ans, nés et élevés dans les circonscriptions de Compiègne, de Montierménil et de Rosières, issus d'étalons de première qualité, approuvés ou autorisés, montés au trot. Entrée, 25 fr.; forfait, 10 fr. Poids : 3 ans, 60 kil.; 4 ans, 68 kil.; 5 ans, 72 kil. Le cheval ayant gagné un prix spécial aura droit à un engagement de course au trot de quelque origine qu'il soit, pour une somme de 1,200 fr. portera 3 kil. de surcharge; de 3,000 fr., 5 kil.; de 6,000 fr., 10 kil. Distance, 3,300 mètres environ. Parcours n° 12.

Engagements jusqu'au mardi 14 juin, avant six heures du soir, au siège de la Société, 30, rue Basse, à Lille.

Prix spécial. — 1,500 fr. offerts par le gouvernement pour chevaux de 3 ans, nés et élevés dans les circonscriptions de Compiègne, de Montierménil et de Rosières, issus d'étalons de première qualité, approuvés ou autorisés, montés au trot. Entrée, 25 fr.; forfait, 10 fr. Poids : 3 ans, 60 kil.; 4 ans, 68 kil.; 5 ans, 72 kil. Le cheval ayant gagné un prix spécial aura droit à un engagement de course au trot de quelque origine qu'il soit, pour une somme de 1,200 fr. portera 3 kil. de surcharge; de 3,000 fr., 5 kil.; de 6,000 fr., 10 kil. Distance, 3,300 mètres environ. Parcours n° 12.

Engagements jusqu'au mardi 14 juin, avant six heures du soir, au siège de la Société, 30, rue Basse, à Lille.

Prix spécial. — 1,500 fr. offerts par le gouvernement pour chevaux de 3 ans, nés et élevés dans les circonscriptions de Compiègne, de Montierménil et de Rosières, issus d'étalons de première qualité, approuvés ou autorisés, montés au trot. Entrée, 25 fr.; forfait, 10 fr. Poids : 3 ans, 60 kil.; 4 ans, 68 kil.; 5 ans, 72 kil. Le cheval ayant gagné un prix spécial aura droit à un engagement de course au trot de quelque origine qu'il soit, pour une somme de 1,200 fr. portera 3 kil. de surcharge; de 3,000 fr., 5 kil.; de 6,000 fr., 10 kil. Distance, 3,300 mètres environ. Parcours n° 12.

Engagements jusqu'au mardi 14 juin, avant six heures du soir, au siège de la Société, 30, rue Basse, à Lille.

Prix spécial. — 1,500 fr. offerts par le gouvernement pour chevaux de 3 ans, nés et élevés dans les circonscriptions de Compiègne, de Montierménil et de Rosières, issus d'étalons de première qualité, approuvés ou autorisés, montés au trot. Entrée, 25 fr.; forfait, 10 fr. Poids : 3 ans, 60 kil.; 4 ans, 68 kil.; 5 ans, 72 kil. Le cheval ayant gagné un prix spécial aura droit à un engagement de course au trot de quelque origine qu'il soit, pour une somme de 1,200 fr. portera 3 kil. de surcharge; de 3,000 fr., 5 kil.; de 6,000 fr., 10 kil. Distance, 3,300 mètres environ. Parcours n° 12.

Engagements jusqu'au mardi 14 juin, avant six heures du soir, au siège de la Société, 30, rue Basse, à Lille.

Prix spécial. — 1,500 fr. offerts par le gouvernement pour chevaux de 3 ans, nés et élevés dans les circonscriptions de Compiègne, de Montierménil et de Rosières, issus d'étalons de première qualité, approuvés ou autorisés, montés au trot. Entrée, 25 fr.; forfait, 10 fr. Poids : 3 ans, 60 kil.; 4 ans, 68 kil.; 5 ans, 72 kil. Le cheval ayant gagné un prix spécial aura droit à un engagement de course au trot de quelque origine qu'il soit, pour une somme de 1,200 fr. portera 3 kil. de surcharge; de 3,000 fr., 5 kil.; de 6,000 fr., 10 kil. Distance, 3,300 mètres environ. Parcours n° 12.

Les postes

M. le docteur GAZETTES. — Je désire savoir où en est le rapport de M. Reboux sur les postes, parce que l'opinion publique a été mise en émoi sur cette question, qu'elle attend, de nous, autre chose que des paroles.

M. ALBERT REBOUX. — Vous savez qu'en commission, il a été reconnu que ce n'est pas seulement le gouvernement qui est responsable, mais aussi les habitants restés sourds aux promesses des mandataires du gouvernement qui ont voulu voir en eux, dans ce qui avait été le tabernacle et les objets sacrés.

M. le MAIRE. — L'administration municipale a, en effet, demandé ces renseignements. Aussitôt reçus, ils seront transmis à la commission.

M. LOUAGRE. — M. le Maire, ne pourrait-on donner de l'eau dans les quartiers?

M. LOUAGRE. — Ce n'est pas la question.

M. A. VINCHON. — Du moins, à certaines heures de la journée.

M. le MAIRE. — Nous allons faire en sorte de vous donner satisfaction.

M. le MAIRE. — L'administration municipale a, en effet, demandé ces renseignements. Aussitôt reçus, ils seront transmis à la commission.

M. LOUAGRE. — M. le Maire, ne pourrait-on donner de l'eau dans les quartiers?

M. LOUAGRE. — Ce n'est pas la question.

M. A. VINCHON. — Du moins, à certaines heures de la journée.

M. le MAIRE. — Nous allons faire en sorte de vous donner satisfaction.

M. le MAIRE. — L'administration municipale a, en effet, demandé ces renseignements. Aussitôt reçus, ils seront transmis à la commission.

M. LOUAGRE. — M. le Maire, ne pourrait-on donner de l'eau dans les quartiers?

M. LOUAGRE. — Ce n'est pas la question.

M. A. VINCHON. — Du moins, à certaines heures de la journée.

M. le MAIRE. — Nous allons faire en sorte de vous donner satisfaction.

M. le MAIRE. — L'administration municipale a, en effet, demandé ces renseignements. Aussitôt reçus, ils seront transmis à la commission.

M. LOUAGRE. — M. le Maire, ne pourrait-on donner de l'eau dans les quartiers?

M. LOUAGRE. — Ce n'est pas la question.

M. A. VINCHON. — Du moins, à certaines heures de la journée.

M. le MAIRE. — Nous allons faire en sorte de vous donner satisfaction.

M. le MAIRE. — L'administration municipale a, en effet, demandé ces renseignements. Aussitôt reçus, ils seront transmis à la commission.

M. LOUAGRE. — M. le Maire, ne pourrait-on donner de l'eau dans les quartiers?

M. LOUAGRE. — Ce n'est pas la question.

M. A. VINCHON. — Du moins, à certaines heures de la journée.

M. le MAIRE. — Nous allons faire en sorte de vous donner satisfaction.

M. le MAIRE. — L'administration municipale a, en effet, demandé ces renseignements. Aussitôt reçus, ils seront transmis à la commission.

M. LOUAGRE. — M. le Maire, ne pourrait-on donner de l'eau dans les quartiers?

M. LOUAGRE. — Ce n'est pas la question.

FAITS DIVERS

Une restitution. — On lit dans le New-York Herald, journal protestant des Etats-Unis :

« Il y a quelque temps qu'un personnage de cette ville fut en confession. »

« D'ailleurs elle date d'un grand nombre d'années, mais elle n'a pu être appropriée en vertu de la prescription. Voilà toute l'histoire. Je vous demande si, par amonnes ou fondations pieuses, je pourrais me mettre à même de recevoir l'absolution. »

« Le prêtre lui répondit : — « Délivrez-vous, monsieur, de vos richesses mal acquises, en les restituant immédiatement à l'Etat. Je vous le dis au nom de Dieu : le pardon n'est possible pour vous qu'à cette condition : »

« Quelques jours après, il alla retrouver son confesseur, en lui apportant *Dona millions sept cent cinquante mille treize-huit francs cinquante centimes.* »

« Voilà, mon Père, le montant de mes vols. Veuillez vous charger de les faire rentrer dans le Trésor public. »

« Et le journal américain ajoute : « Pas de commémoration. »

On a déjà parlé des qualités comestibles de la chair et de la graisse d'antrache. Une antrache, de taille moyenne, peut fournir 30 kilogrammes de chair et 20 kilogrammes de graisse. Cette dernière, fondue, reste limpide, et les Arabes l'emploient pour cuire les viandes, aux mêmes usages que l'huile. Quant à la chair, les appréciations sont partagées, dit le Cosmos :

« Les Hébreux s'en abstenaient sur la défense donnée par Moïse. Les Romains l'appréciaient au point de vue culinaire, et les Grecs, gastronomes, l'honoraient d'une sauce particulière inventée par lui. L'empereur Héliogabale affectionnait surtout la cervelle de ce bipède : il en fit servir six cents en un seul festin, prodigalité qui nous est restée en proverbe. Quant à l'usage que les succès croissants de la domestication, de l'élevage et la reproduction de cette espèce, permettraient presque de renouveler aujourd'hui. »

« Quelques Parisiens ont eu pendant la guerre l'occasion de faire usage de la chair d'antrache provenant du jardin des Plantes; on en mangea de toutes les manières; elle fut jugée bonne, rôtie, bouillie et en pâté. Au mois de février dernier, une nouvelle expérience a pu avoir lieu sans danger, à l'usage que l'on en fait. On a mangé de la viande d'antrache, à l'état de viande, et classée dans la troisième classe, c'est-à-dire dans la catégorie de celles qui doivent être consommées bouillies ou au moins très-cuites. »

« La viande a été consommée : 1° grillée; 2° en danda (cuite lentement dans la casserole avec des légumes); 3° en file marquée avec une sauce chasseur. »

« La viande marinée a été trouvée excellente; cuite en daube, elle a été mangée avec plaisir par tout le monde; mais grillée, elle avait un goût assez fort et assez désagréable. »

« Il est bon de remarquer que cette viande mâle n'avait été soumise à aucun des traitements en usage pour rendre comestibles un grand nombre de bestiaux et de volailles. »

« Hier, on a jeté une cartouche de poudre comprimée dans la cour de l'Opéra-Comique. Les Bas à Châteauneuf. On n'a cependant constaté aucun dégât. »

« Le parquet de Mons a mis en état d'arrestation M. Hector Courcier, qui a reconnu être l'auteur de l'attentat des grandes écoles publié sous la signature : Stanislas Tonder. »

« Bruxelles. — La discussion relative aux projets de crédits militaires extraordinaires a continué jeudi à la Chambre. »

« M. Frère a repris son discours et combattit le projet de loi relatif à la réorganisation des troupes de la France ne se souciant de se mettre 100,000 hommes à dos, a-t-il dit. »

« Les prévenus étaient tous originaires du Luxembourg. Elle a également jugé trois des manifestants du Père-Lachaise. »

« Ce sont trois ouvriers sans travail, renvoyés de presque tous les ateliers pour insubordination et paresse. »

« Le premier s'appelle Verrière, soi-disant ouvrier mécanicien, arrêté pour cris de « vive l'anarchie et vive la commune! » il a été trouvé porteur d'un revolver et d'un coup-de-poing américain. »

« Il a été condamné à un mois de prison et 16 fr. d'amende. »

« Michel, le second inculpé, ajusteur, s'est vu condamner à 2 mois de prison pour avoir donné un coup de poing à un agent en lui disant : Tiens, fumer, voilà pour toi! »

« Enfin, le dernier est un petit jeune homme imberbe, qui fait le désespoir de sa mère. Il a dix-neuf ans. C'est elle qui a désigné son fils aux agents des brigades. En effet, elle se trompait pas. A peine appréhendé par un sergent de ville, ce farouche célébrant de la semaine sanglante lui a donné un croc-en-jambes qui a fait rouler l'agent par terre. »

« Le tribunal l'a condamné à un mois d'emprisonnement. »

TRIBUNAUX

La nouvelle chambre correctionnelle du tribunal de la Seine a condamné à trois et quatre mois de prison les cinq individus arrêtés sous l'inculpation de vols d'effets et de lunettes, commis pendant les défilés de l'Opéra-Comique. »

« Les prévenus étaient tous originaires du Luxembourg. Elle a également jugé trois des manifestants du Père-Lachaise. »

« Ce sont trois ouvriers sans travail, renvoyés de presque tous les ateliers pour insubordination et paresse. »

« Le premier s'appelle Verrière, soi-disant ouvrier mécanicien, arrêté pour cris de « vive l'anarchie et vive la commune! » il a été trouvé porteur d'un revolver et d'un coup-de-poing américain. »

« Il a été condamné à un mois de prison et 16 fr. d'amende. »

« Michel, le second inculpé, ajusteur, s'est vu condamner à 2 mois de prison pour avoir donné un coup de poing à un agent en lui disant : Tiens, fumer, voilà pour toi! »

« Enfin, le dernier est un petit jeune homme imberbe, qui fait le désespoir de sa mère. Il a dix-neuf ans. C'est elle qui a désigné son fils aux agents des brigades. En effet, elle se trompait pas. A peine appréhendé par un sergent de ville, ce farouche célébrant de la semaine sanglante lui a donné un croc-en-jambes qui a fait rouler l'agent par terre. »

« Le tribunal l'a condamné à un mois d'emprisonnement. »

« Loignou, Caillien, est un petit homme à chair chétive et détreppée. »

« Il est prévenu de vagabondage, quand il a été pris par la police, il chantonnait aux passants quelque chose que les agents ont pris à tort ou à raison pour un appel à la charité sur la rue. »

« Votre profession ? lui demande le président. — Poète populaire. »

« Comment, poète populaire ? médian, voulez-vous dire. Vous n'avez pas de domicile et vous menez pauvre vie. »

« Parlez-moi, monsieur le président. Je couche sous l'œil du vaste firmament parce que j'aime la nature, si belle et si radieuse au printemps. Mes moyens d'existence sont honorables. Je chante les chansons que j'ai composées au sein des herbes folles et des fleurs embourbées. »

« L'échange mes poésies contre des aliments, des habits, ou bien je les vends aux amateurs de littérature. Je suis pauvre, mais digne et fier. »

« Le rapport de police n'étant pas très explicite, Caillien Loignou est acquitté. »

« Il se leve, s'incline et parle ainsi au tribunal : — Je remercie M. les juges. A vrai dire, je m'attendais à la bienveillance et à la justice du tribunal; j'y comptais si bien que j'avais conçu et rimé en tout faveur cette poésème. »

« Il tire un papier de sa poche et commence à déclamer : Tu ne fancheras pas, Thémis la magnanime, Qu'il not, la fleur des chœurs populaires qu'aiment Les artistes, les poètes, les écrivains. »

« Le président. — Retirez-vous; le tribunal ne veut en entendre davantage. »

« Loignou. — Laissez-moi continuer, Monsieur le juge, c'est en votre honneur que ma lyre a vibré. »

« Le président. — N'insistez pas. Allez vibrer ailleurs (l'air, faites-le sortir). »

« Loignou repousse son papier, salue et s'éloigne. (Fausse sortie). Quand le garde l'a quitté, il revient jusqu'au pied du tribunal et dépose, en s'inclinant, son papier devant le président. »

« On a pu lire le poème. Monsieur le juge vous avez raison, il vaut mieux que vous le sachiez moi-même, dans le silence du cabinet. Voilà une pièce de vers, vers la lirez chez vous. Vous verrez, c'est un simple stichon, mais il est si délicat, si joli. »

« LOIGNOU. — Sur onze papiers, je suis dans l'histoire; Sur neuf, villedu Nord, sur huit au paradis; Sur sept, je mets en mémoire. »

« Une note fameuse; un sot simple d'esprit; Dans la presse du jour j'occupe large place; En l'usage et des moeurs, sur six papiers, vous aurez Un précepte renommé; l'équivalent de grâce; Voyez, avec cinq papiers, la toile destinée; A servir de couchettes à bord de nos vaisseaux; Champ clos; département, il nous faut terminer; Quatre nous donneront un langage marin; Le terme le plus doux, l'usage enfantin. Nous n'ions... pas plus loin, cherchez, chose certaine, Mon tout peut vous fournir des mots en centaine. »

VARIÉTÉS

La Saucée du Lapin. — Une dissertation sur les effets et les causes nous entraînerait bien loin. Scribe a fait, d'ailleurs, là-dessus la charmante comédie du *Verre d'eau*; on pourrait peut-être faire un pendant intitulé *Le Lapin*, mais ça ne pourrait guère aller au Théâtre-Français, et bien que, depuis l'*Ami Fritz*, surnommé *Fritz Poulet*, on soit sorti des pâtés de carton, on n'a pas encore mangé de lapin dans la maison de Molière.

« Le lapin gagné, on est allé le faire friasser chez le marchand de vin. Toute la paie y passe... et la raison aussi, et voilà Boutonnier en police correctionnelle. »

« Mais il a gagné un lapin; aux petites causes les grands effets, comme nous disions en commençant, sans compter que l'homme au lapin, n'est pas près d'obtenir son pardon de M. Boutonnier, habituée à porter la culotte, et, pour cela, d'autant plus irritée contre son mari : « Il n'y a que le premier pas qui coûte, » dit-elle avec raison; et le premier pas de Boutonnier dans la voie de l'inconduite lui ayant coûté 35 francs, on comprend que M. Boutonnier redoute les autres. »

« Avec des manières comme ça, dit-elle au tribunal, une femme et des enfants sont appelés aux fonctions de mourir de faim. Ah! messieurs, faudrait une loi contre les mauvaises coteries, les gouapeurs qui entraînent les hommes tranquilles de leur ménage; mais il n'y en a pas, et une loi ne se fait pas toute seule comme le pot-au-feu; qu'on en fasse une! »

« M. le PRÉSIDENT. — Il ne s'agit pas de tout cela, madame; dites ce dont vous vous plaignez. »

« MADAME BOUTONNIER. — Comment, monsieur, de quoi je me plains? Un homme qui m'a levé la main dessus, et le pied; cassé tout son intérieur, et que la robe dont j'étais investie est bonne à faire des linges à barbe que c'est un n'hailion, et toute sa paie qu'il a mangée : trentenquin francs? »

« LE PRÉVENU. — Joséphine, j'en ai versé diverses larmes bien amères; je ne demande rien que l'agrément de ton estime. »

« MADAME BOUTONNIER. — Taisez-vous, homme monstrueux! Enfin, messieurs, qu'il était si extraordinaire du fureur, qu'il avait sorti de ses yeux, vu qu'il m'aurait radicalement extirpé par la fenêtre. »

« M. le PRÉSIDENT. — En voilà assez, taisez-vous. »

« MADAME BOUTONNIER. — Comment! que je me taise? »

« LE PRÉVENU. — Tiens-tu donc moule, puisque monsieur te le dit; tu fais un tabage insignifiant. »

« MADAME BOUTONNIER. — Un homme qui s'est mis dans un état d'ivre-mort, qu'il est resté plongé pendant huit heures dans une insomnie qu'on ne pouvait pas l'en extraire, et que, quand il est venu se coucher à côté de moi, qu'il jouissait d'un sommeil agité en m'envoyant des grands coups de pied que j'aurais mieux aimé coucher avec un cheval. »

« M. le PRÉSIDENT. — Voyons, allez-vous assoir. »

« (Au prévenu) Qu'avez-vous à dire? »

« LE PRÉVENU. — Mon président, mon opinion est que je ne me rappelle de rien du tout que du lapin. »

« MADAME BOUTONNIER. — Oui, un lapin qui t'as coûté... »

« M. le PRÉSIDENT. — Voulez-vous vous taisez? »

« LE PRÉVENU. — Que tu es ennuyeuse, Joséphine, par les interruptions que tu nous procures; que même t'as un fichu caractère, et que t'aurais affaire à un autre homme qu'il te changerait contre un quartier de tabac. »

« M. le PRÉSIDENT. — Asseyez-vous. »

« BOUTONNIER. — Joséphine, demande ma grâce. »

« MADAME BOUTONNIER. — Je te méprise, voilà ce que tu es, t'as besoin d'une leçon; la prison n'est pas fait pour les dromadaires. »

« BOUTONNIER (au tribunal). — Je demande à dire un mot. »

« M. le PRÉSIDENT. — Quel mot? »

« BOUTONNIER. — Le mot que je suis prêt à signer que ça ne m'arrivera plus, si on veut me donner tous les matériaux pour écrire, et que si ma femme veut me pardonner, nous ne parlerons jamais de ça à qui que ce soit dans la nature humaine. »

« Le tribunal condamne Boutonnier à quarante-huit heures de prison. »

« MADAME BOUTONNIER. — Je n'en demande pas plus; mais que si tu recommences, il y aura quarante-deux lieues entre toi et moi, toujours en montant. »

« JULES MONTAUX. »

« Voir, à la 1^{re} page, les dépêches et la dernière heure. »

SOLUTIONS

Les lecteurs et lectrices qui trouveront les solutions peuvent les adresser à M. le Rédacteur du supplément littéraire du JOURNAL DE ROUBAIX, en ajoutant, sur l'enveloppe, la mention : SOLUTIONS. Leurs noms paraîtront dans le numéro suivant.

Voici les solutions du concours du supplément littéraire du 29 mai :

VERS A TERMINER. — Aunes. Argentin. Jaunes. Matin. Mousse. Changeants. Douces. Champs. Lâche. Senteurs. Fraiche. Fleurs. Paill. Troublés. Caille. Blés. Terre. Coup. Mystère. Ou. ENIGME. — Manche. CHARADE. — Vercingétorix. LOGOGRIPE. — Mineure. Nivière. Envie. Emeri. Minie. Mine. Rève. Rien. Rémi. Rime. Mer. Ver. Eve. Me. Ré. Ni.

Ont trouvé les solutions : Un futur fleur de Saint-Cyr. — Pauline et Marguerite. — Fleur de mai. — Un Roubaisien-Tourquennois. — Le volontaire tourquennois du 36e en congé. — Emancipé pour le 31 mai, à six heures du soir. — Louis et Gaston. — Deux sœurs. — De Mouscron. — Un musicien de la rue des Lignes. — N i n i c... L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire de la Compagnie Générale Transatlantique, convoquée pour le 31 mai, a été remise au 30 juin, par suite de l'insuffisance de nombre des actions déposées.

LE MASSON Dentiste Expert Dents et Dentiers perfectionnés Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

A. Pajot et Ch. Lefebvre 60 bis, rue Nationale, 60 bis 6, rue de la Gare, 6 Cote de la rue de l'Hôpital-Midi. LILLE ROUBAIX

ACHAT ET VENTE A FORFAIT de toutes valeurs de négociation courante Opérations à terme exécutées par agents de change Courtage officiel Paiement à échéance et SANS FRAIS des divers coupons dont la nature est affichée aux guichets de la maison. Paiement de tous coupons même quinze jours avant l'échéance, moyennant la commission ordinaire de 0,25 par cent francs sans classement ni bordereaux. 26164

Maison A. BOUTRY 36, rue de l'Espérance, Roubaix ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS Spécialité : Pavages, Sables et Graviers FOURNITURE ET POSÉ DE VOIES FERRÉES Couvertures, zinguerie et plomberie Réparations en tous genres. Grande célérité 14257 27138

Eviter les contrefaçons CHOCOLAT MENIER Exiger le véritable nom 14614

BERNARD dentiste MÉDAILLE D'OR 77, rue Nationale, LILLE 18957

ADRESSES COMMERCIALES de Roubaix-Tourcoing Mercerie, Lingerie, Chapellerie et divers

Le JOURNAL DE ROUBAIX — ÉCRITURE ÉCRITURE, DANS LA GRANDE ET DANS LA PETITE. LES ADRESSES DES BUREAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR MERCEURIE, LINGERIE, CHAPPELLERIE, ETC. Mercerie en gros. A la Nette d'or, rue du Vieil-Abreuvier, 7, Roubaix. FOURNIEUR-CHASSEUR. Articles recommandés : broderie, cravates, foulards, mouchoirs, rubans, écharpes, cotons et lainés à tricoter. Bijouterie dent et double. Dépôt de gilets de chambre de Saint-Erme. 513

Fabrique de chapeaux de paille et soie. Pierre Segard, 40, rue Saint-Pierre, angle de la rue de l'Émirage, Roubaix. 511

Photographie Elkann, rue Pellart, 74, Roubaix. Portraits en toutes genres. Spécialité de grands portraits au charbon. Photo-peinture, genre miniature.